

**ARCINS- ARSAC- CANTENAC- CUSSAC-FORT-MEDOC –LABARDE -LAMARQUE  
– LUDON- MACAU -MARGAUX - LE PIAN-MEDOC – SOUSSANS**

L'an deux mille dix, le 24 JUIN , le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : Nadine DUCOURTIOUX

Date de convocation du Conseil communautaire : 15 juin 2010

**Etaient présents :**

- **ARCINS : Claude GANELON**
  - **ARSAC : Gérard DUBO, Nadine DUCOURTIOUX, Georges MONTMINOUX**
  - **CANTENAC : Eric BOUCHER, Roger DEGAS, Fabienne OUVRARD**
  - **CUSSAC : Dominique FEDIEU, Emile MEDINA, Jean-Luc NABERT**
  - **LABARDE : Liliane MONNEREAU, Gil PILONORD**
  - **LAMARQUE : Dominique SAINT MARTIN, Michel SEGUIN**
  - **LUDON-MEDOC : Joseph FORTER, Roland HEBRARD, Guy GUINARD, Yves DUMAS**
  - **MACAU : Christel COLMONT-DIGNEAU** *procuration à Gérard DUBO, Isabelle LAFEUILLADE, Pierre CABANY, Anne SAVIN DE LARCLAUZE* *procuration à Pierre CABANY*
  - **MARGAUX : Jacqueline DOTTAIN, Serge FOURTON, Jean-Marie GAY**
  - **LE PIAN-MEDOC : Philippe SIMON, Virginie GARNIER, Bernard FRAICHE, Anne-Marie BENTEJAC, Josette JEGOU, Annick MORA**
  - **SOUSSANS : Pierre-Yves CHARRON, Pascal GALLEGRO**
- Absents, excusés : Daniel PARABIS, Michel HAUTIER, Philippe DUCAMP, Christian VELLA, Ludovic LALANDE, Didier MAU**

**Concerne : 10-63 – Paiement des factures pour les ALSH et les structures Multi accueil par Chèques Emplois Service Universels (CESU). Autorisation.**

La loi n°2005-841 du 26 juillet 2005 relative au développement des services à la personne a créé le CESU.

L'objectif est de simplifier, au profit des particuliers, les formalités de règlement des services offerts aux administrés. Ce nouveau moyen de paiement, à valeur faciale prédéfinie et à garantie de paiement, permet de régler la garde des enfants en structure multi accueil, en ALSH ou en accueil périscolaire.

Le CESU constitue pour les familles une aide significative. Un nombre important d'entre elles sur la CdC a demandé à pouvoir utiliser ce mode de paiement.

Jusqu'à la mise en place du Plan de relance par l'État, en 2009, des frais s'appliquaient à tout remboursement de CESU. Or, le décret n° 2009-1256 du 19 octobre 2009 a exonéré de frais tout remboursement de CESU utilisé pour la garde d'enfants organisée par des Collectivités.



Pour permettre aux familles le paiement des prestations offertes par la CdC, une délibération est nécessaire ainsi que l'accord de M. le Percepteur.

Il vous est donc proposé de permettre aux familles, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2010, de s'acquitter, pour celles qui le souhaitent, du paiement de leurs factures par un Chèque Emploi Services Universels (CESU) et d'autoriser monsieur le Président à signer tous les documents correspondants.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

► **accepte** le paiement par un Chèque Emploi Services Universels (CESU) des factures pour les A.L.S.H. et les structures multi accueil.


► **autorise** Monsieur le Président à signer tous les documents correspondants.

*Certifié exécutoire :  
Reçu en Sous-Préfecture le  
Publié ou notifié le*

Pour copie conforme  
Arsac, le 28 juin 2010

**Le Président,**

**Gérard DUBO**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gérard Dubois', written over the printed name. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the left.



**Acte à classer**

DL10-63

**1**

En préparation

**2**

Pour signature

**3**

Prêt à transmettre

**4**En attente retour  
Préfecture**5**

&gt; AR reçu &lt;

**6**

Classé

Identifiant FAST : ASCL\_3\_2010-07-05T09-30-43.00 ( MI26345781 )

Identifiant unique de l'acte : 033-243301447-20100624-DL10-63-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Autorisation d'instituer le CESU pour le paiement des factures en structures et ALSH

Date de décision : 24/06/2010



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.10. DiversActe : 10-63 Paiement des factures pour les ALSH et les structures Multi Accueil par Chèques Emplois Services.PDF

Préparé

Le 05/07/10 à 09:30

Par PERIER Jean-Marc

Transmis

Le 05/07/10 à 09:30

Par PERIER Jean-Marc

Accusé de réception

Le 05/07/10 à 09:38